



Port au Prince, le 29 Mars 2017

Madame Marie Greta Roy Clément
Ministre de la Santé Publique et de la Population
En ses bureaux. -

Objet : Feuille de Route

Madame la Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur les voies du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font de la santé et la maîtrise de la pression démographique des composantes importantes des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre des plan et programmes du Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Au-delà des missions et programmes du Ministère de la Santé Publique et de la Population, je vous demande de conduire une politique nationale de santé qui est l'expression administrative du droit à la santé garantie par la Constitution et la Déclaration universelle de droit de l'homme de 1948. En ce sens, les efforts de votre ministère visent à assurer à la population une offre de soin de qualité en les aidant à prendre en charge les problèmes de santé dans ses composantes promotionnelle, préventive, curative et ré-adaptative.

En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère, placé sous vos responsabilités, puisse participer aux efforts de la réforme de l'Etat afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente. L'Etat doit servir et protéger la population tout en améliorant le rapport coût/efficacité.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Madame la Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires au relèvement du système national de santé.

Dans ce cadre, je vous demande :

- D'actualiser et de mettre en œuvre la politique nationale de santé et du plan directeur de santé (2012-2022) ;
- De renforcer les capacités institutionnelles des structures centrales, déconcentrées, départementales et locales du ministère de la Santé Publique et de la Population ;
- De renforcer l'environnement juridique et réglementaire du secteur de la santé ;
- D'améliorer les capacités opérationnelles des structures sanitaires intermédiaires et périphériques ;
- De renforcer la coordination intersectorielle de la politique nationale de santé ;
- De valoriser la fonction de gestion des structures et programmes de santé.
- D'élaborer et faire voter par le Parlement la loi portant sur le code éthique pour la recherche épidémiologique, la recherche biomédicale, la recherche sur les systèmes de santé, la recherche en médecine traditionnelle ainsi que la recherche en sciences humaines et sociales.
- D'assurer la dynamisation des ordres des professions de la santé en conformité avec l'exercice libéral des professions médicales et paramédicales.

Il vous est demandé de poser des actions et prendre des mesures qui doivent aboutir à :

1. L'organisation des Etats généraux de la Santé afin d'identifier les stratégies qui permettront à notre pays de disposer d'un système de santé compétitif ;
2. L'amélioration de l'accès aux soins de santé avec la construction ou la réhabilitation des infrastructures sanitaires ;
3. Le renforcement du centre ambulancier national ;
4. Le renforcement de la prise en charge des urgences au niveau des hôpitaux départementaux ;
5. La transformation de certains hôpitaux en hôpitaux universitaires et particulièrement en dehors de Port-au-Prince ;

6. Le renforcement des programmes prioritaires de santé visant les groupes les plus vulnérables, tout en améliorant la qualité de la prise en charge des pathologies et maladies courantes ;
7. L'accélération de la lutte pour l'élimination du choléra ;
8. La création d'une agence d'accréditation et de réglementation des centres hospitaliers en Haïti ;
9. La consolidation des acquis des programmes de lutte et de prévention contre les maladies transmissibles et l'intensification de la lutte contre les maladies émergentes et endémiques ;
10. Le renforcement des actions de prévention, de promotion de l'hygiène et de l'assainissement ;
11. Le renforcement de la médecine dentaire ;
12. L'encadrement des praticiens de la Médecine traditionnelle et la mise en place des programmes de formation sur les plantes médicinales ;
13. La mise en place d'un programme d'assurance maladie universelle ;
14. La mise en œuvre de la politique nationale de Pharmacie et des médicaments ;
15. La réforme de la gestion hospitalière;
16. La mise en place du programme de santé communautaire ;
17. Le renforcement des programmes prioritaires, comme ceux de la santé de la mère et de l'enfant, afin de réduire la mortalité materno-infantile ;
18. La révision de la grille salariale du Personnel hospitalier.

Il est important de mieux organiser l'assistance psychiatrique au niveau national et mettre en œuvre les programmes de promotion et des plans d'action de santé mentale. Il est nécessaire :

- D'assurer le processus d'intégration des activités de santé mentale dans les dix départements géographiques ;
- De définir des stratégies de lutte contre les abus de substance psycho-actives et les autres fléaux sociaux ;
- De renforcer et superviser les structures et institutions psychiatriques publiques et privées ;
- D'assurer la coordination des programmes de santé mentale en collaboration avec les centres privés et les acteurs de la médecine traditionnelle ;
- D'assurer le suivi et l'évaluation de la médecine mentale.

Il y a lieu de conduire une politique de population efficace afin de promouvoir le développement humain. Les efforts à faire doivent tendre vers la recherche de l'équilibre entre les ressources humaines, les ressources économiques et l'environnement en vue d'améliorer la qualité de vie de tous. En ce sens, il y a lieu de d'exécuter un programme de contrôle de naissance afin de réduire la pression démographique et améliorer les conditions de vie des citoyens. Il faut :

- Mettre en œuvre une politique de population axée sur une approche intégrée et holistique dépassant le seul secteur de la santé en impliquant l'ensemble des départements ministériels et collectivités territoriales œuvrant en faveur du développement humain ;
- Impliquer la société civile et le mouvement associatif dans la mise en œuvre de la politique de la population ;
- Promouvoir des comportements sains en matière de procréation ;
- Renforcer l'éducation à la santé et à la santé de la reproduction.

Je vous demande d'engager la préparation du Budget 2017-2018 qui devra être approuvé, après arbitrage du Ministère de l'Économie et des Finances, par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux requis au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jack Guy LAFONTANT

Premier Ministre

Vu et approuvé par le Président de la République

S.E. Jovenel MOISE